

Pleumartin Infos

N° 27

Octobre 2002

Bulletin Municipal de la Commune de
Pleumartin

Le Mot du Maire



Depuis notre dernier bulletin, nous avons vécu des élections curieuses et des vacances pluvieuses.

Comme nous l'avons souligné en début d'année, la plupart des grands chantiers, qui intéressent nos collectivités, sont restés en suspens.

Par contre à notre niveau, la vie ne s'est pas arrêtée, les projets que nous avons inscrits au budget sont ou vont être prochainement réalisés.

Après deux ans de travail préparatoire, le tri des déchets va être mis en place au 1er janvier 2003, et ceci uniformément sur les 11 communes de la Communauté de Communes.

L'automne est là avec ses couleurs, ses champignons, la chasse, la rentrée des classes et bientôt

les vendanges, la reprise des championnats et j'en oublie.

Faites partager ces joies avec les anciens ou les plus jeunes.

J. Pérochon,

C'est la Rentrée!

L'effectif des élèves cette année scolaire 2002-2003 est de 119 élèves dont 45 en maternelle et 74 en primaire.

L'équipe enseignante est composée ainsi :

Marie-Pierre LOGET (Directrice):

petite & moyenne section maternelle

Magalie HAMON: Grande section, CP

Myriam MENARD: CP, CE1

Karine VEYSSIERE: CE2, CM1

Véronique DELBOS: CM1, CM2.

Les travaux continuent : la classe de grande section maternelle a été repeinte.

De nouveaux jeux ont été installés au grand bonheur des petits. Les grands quant à eux débute cette année scolaire avec leur nouveau mobilier.



Les travaux

Les chemins ruraux de la Boissière, du Charreau, de l'Agréau, de Champoisay ont été revêtus par deux couches de gravillons durant l'été. Ceux de Crémille à la Merci Dieu et de St Sennery ont été reprofilés. Mais il reste à faire des petites retouches sur nos différentes voies communales. Les travaux sont à l'ordre du jour, ils devraient être exécutés avant l'hiver.

Le carrefour de la route de St Sennery et l'Avenue des Acaïas est élargi pour une meilleure sécurité. Le parking rue de la République va être achevé également ; espérons que les nombreux clients des différents commerces du secteur sauront en profiter au maximum afin que la circulation soit améliorée, notamment à la hauteur de la boulangerie.

Dernièrement un paratonnerre sur l'église de Crémille a été mis en place pour protéger l'édifice. A cette occasion le coq a été lui aussi remplacé, il avait été d'ailleurs la cible de tireurs peu scrupuleux s'attaquant au volatile perché.

Pour la nouvelle saison, nos sportifs disposent désormais de vestiaires totalement rénovés.



Ordures ménagères

Depuis le 1er juillet 2002, le tri sélectif des ordures ménagères est une obligation légale. Seuls les sites d'enfouissement techniques retenus par le schéma départemental pourront recevoir les déchets ultimes non recyclables (4 dans le département).

La compétence d'élimination des ordures ménagères a été transférée au SIMER (Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural dont le siège est à Montmorillon), par les 11 communes de la Communauté de Communes.

Le tri sélectif sera effectif à compter du **1er janvier 2003**.

Vous recevrez, avant la fin de l'année, la visite d'une personne chargée de vous expliquer ces nouvelles exigences. Celle-ci vous laissera à cette occasion des sacs de couleurs différentes. En quelques mots :

les journaux, magazines seront mis dans des sacs **Bleus** (transparents),

Les emballages cartons, plastiques, métalliques seront mis dans des sacs **Jaunes** (transparents). Le reste de vos ordures ménagères sera mis dans les sacs traditionnels.

La fréquence de la collecte ne changera pas (une fois par semaine), par contre les tournées, les jours et les heures de ramassages seront probablement modifiés. Enfin, le prix de ces nouveaux services, va changer. Le calcul ne sera plus réalisé à partir de la taxe sur le foncier bâti (proportionnelle à la surface et aux éléments de confort), mais sera une redevance unique par foyer. Vous recevrez une facture en mars correspondant à 70 % du montant annuel et une autre en septembre pour les 30 % restant. Le coût du service subira donc pour la plupart d'entre vous une augmentation assez importante (30 à 50 % environ), mais très variable d'un foyer à l'autre, sachant que l'on avait jusqu'à cette année une fourchette allant de 30 à 200 €.

En conclusion, fabriquons moins de déchets, recyclons le mieux possible et espérons que les générations futures nous seront reconnaissantes d'avoir pris ces options, et auront solutionné cet énorme problème des ordures ménagères.

P.S. : *Au début du XXème siècle les autorités parisiennes craignaient que Paris ne soit enseveli sous le crottin par l'accroissement du trafic des voitures à cheval. Hélas cela n'est pas arrivé...*

I nauguration du nouveau centre de secours



Le nouveau CIS de PLEUMARTIN a été inauguré le 22 juin 2002 sous la Présidence de M. le Préfet de Région, Préfet de la Vienne en présence de nombreuses personnalités :

M. ABELIN député, M. FOUICHE sénateur, des membres du conseil d'administration du SDIS présidé par M. SENECHOU, de M. CHAMBORD conseiller général, les maires des communes où intervient le CIS de Pleumartin, les membres du conseil municipal ainsi que des délégations des centres de tout le département.

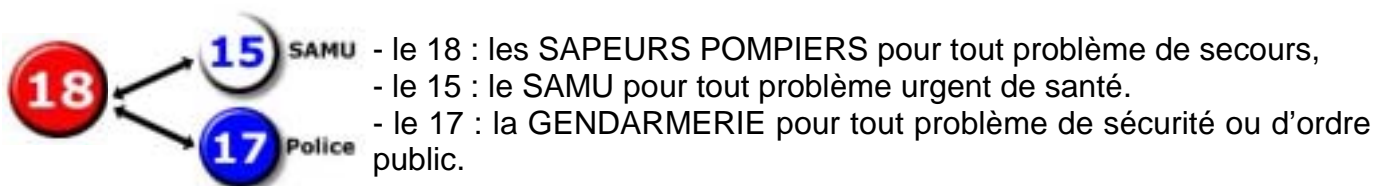
C'est notre maire, M. Jacques PEROCHON qui pris en premier la parole pour souhaiter la bienvenue dans la commune. Puis le Colonel RIBOT, directeur départemental des services d'incendie et de secours, a présenté notre nouveau centre :

- 600 m2 de remise pour les véhicules dont une cellule indépendante pour le VSAB (ambulance) avec aspirateur des gaz d'échappement afin de garantir une parfaite hygiène,
- 200 m2 pour la partie administrative comprenant 3 bureaux, 1 standard, 1 salle d'instruction, vestiaires et douches (en 2003, des stages départementaux seront organisés dans notre CIS).

Ce centre de secours entièrement financé par le service incendie (490 000 Euros) sera la référence pour les nouvelles constructions qui devront être réalisées dans les années à venir.

Quelques notions de secourisme (suite) : L'ALERTE

Le sauveteur est confronté à une situation nécessitant le recours à un service d'urgence. Après avoir réalisé la protection, alerter les secours :



Transmettre les informations :

- numéro de téléphone d'où l'on appelle,
- nature du problème (maladie ou accident)
- risques éventuels : incendie, explosion, effondrement, produit chimique...
- localisation très précise de l'événement,
- nombre de personnes concernées,
- état apparent (gravité) de chaque victime,
- premières mesures prises et gestes effectués.

Attendre les instructions et conseils avant de raccrocher

Une jeune maison de retraite



Les 10 ans de la MAPAD «Les Rousselières» ont été célébrés le 22 juin dans une ambiance chaleureuse et sous un soleil de plomb. Familles, résidents, amis se sont retrouvés autour d'un repas champêtre au cours duquel a eu lieu un lâcher de ballons.

La journée s'est clôturée par un mini feu d'artifice.



Bienvenue

- à Monsieur COIN Guy, nouveau receveur de La Poste de Pleumartin.
- à Monsieur et Madame TOURAUD Xavier, nouveaux boulangers rue de la République, prenant la succession de M. & Mme HERBRETEAU.

Du nouveau au Crédit Agricole, avenue de Hargarten à PLEUMARTIN : un distributeur de billets est à la disposition de tous.

Fondation Patrimoine

Vous êtes propriétaire de bâtiments présentant une curiosité architecturale, témoin du passé, qu'il s'agisse d'habitation, de grange, de corps de ferme ou autre.

Vous aurez peut-être la possibilité de voir retenir un projet de restauration retenu par la F.D.P. Dans ce cas les travaux de charpente, couverture, façade peuvent recevoir une subvention, même symbolique, mais surtout être partiellement déductible des impôts.

F.D.P. 14 rue des grandes écoles – 86000 – POITIERS. tél. : 05.49.41.45.54.

A retenir

La FOIRE DES VENDANGES aura lieu le :

DIMANCHE 20 OCTOBRE.

Au programme, brocante, vide grenier, foulées pleumartinoises, produits locaux, manèges ...



La vie de nos associations

A.F.N. – JOURNEE DECOUVERTE.



Samedi 31 août en compagnie de leurs camarades de Chenevelles, les A F N prenaient la route en direction de Sarlat, capitale du Périgord Noir.

L'après-midi, après un repas périgourdin, le groupe et leurs épouses se sont retrouvés au pied du château de Beynac pour se promener en gabarre.

Un voyage convivial qui a permis de resserrer les liens entre tous.

L'A.S.PLEUMARTIN VEUT PRENDRE DES COULEURS

Après une saison très médiocre presque catastrophique, l' ASP s'en est sortie de justesse grâce à la volonté des joueurs et de quelques anciens prêts à tout pour sauver l'essentiel de leur club.

L'équipe 1 a terminé 10^{ème} avec 5 victoires, 13 défaites et 4 nuls.

L'équipe 2 n'a pas terminé le championnat faute de joueurs suffisants et a du déclarer forfait en cours de saison.

Cette année, la saison s'annonce différente.

Le nouveau Président Patrice GUYONNET et son équipe de dirigeants sont très motivés.

Deux nouveaux intègrent le groupe : Thierry GIRAULT et Aymeric BARAUDON.

Le Bureau est composé ainsi : Président : GUYONNET Patrice.

Vice-Président : SUCHER Michel, Secrétaire : GIRAULT Marie-Christine,

Secrétaire Adjoint : MARONNEAU Benoît, Trésorière : THEVENET Patricia,

Trésorière adjointe : SALMONIE Madeleine.

Le plus de cette année aura été le recrutement basé sur le pleumartinois lui-même.

Tous les nouveaux joueurs ont des attachements avec Pleumartin, à commencer par les deux entraîneurs : Stéphane GIRAULT et Alain AUDINET.

8 nouveaux joueurs : Alexandre ROY, Nicolas BERTHELLEMY, Emmanuel LARDEAU, Laurent NIVAUD, Sébastien GUYET, Raphaël POIRIER, Xavier GOULET, Xavier TROMAS.

Tous sont très motivés pour faire une grande saison, pour cela tout le monde est important : les dirigeants, l'encadrement, les entraîneurs, les joueurs et surtout le public, les supporters, la municipalité pour l'entretien des pelouses, des installations afin que tous puissent évoluer dans les meilleures conditions. La saison a bien commencé pour les 2 équipes qui affichent 2 matchs 2 victoires. Il faut continuer.

A tous Bonne Saison.

Le Président.

ECOLE DE FOOTBALL

L'Association sportive Val de Creuse et Gartempe accueille tous les jeunes footballeurs les Mercredis à 14 H 30 à Pleumartin sous la direction de Monsieur SERAFIN Silvio ancien professionnel.

Pour tous renseignements, téléphoner au 05.49.86.58.64



L'origine de nos hameaux

Nos lieudits ont été habités à des époques plus ou moins lointaines. Les noms que l'on emploie aujourd'hui, comme pour certaines parcelles, ont été modifiés avec le temps, comme les façades des maisons. La formation de ces noms trouve son origine à des périodes différentes et selon des éléments divers. Nous allons essayer d'en présenter quelques-uns avec toujours un brin d'incertitude, sur notre histoire que l'on visite, sur notre territoire que l'on découvre, sur notre langage qui nous appartient.



Formation liée à la végétation

- LA BOISSIERE : lieu boisé.
- LE BOUCHET : mauvais bois, taillis, buisson.
- SALVERT : bois non entretenu.
- VIVONNIERE : petite forêt.

Le bois vient du germanique latinisé bosay. Silva c'est la forêt dans son état sauvage. Lors de l'installation progressive des Francs, " forestis ", la " forêt " paraît opposable à " silva " ; c'est la forêt royale, entretenue et protégée. L'influence de la culture franque amena progressivement le mot forêt à remplacer les représentants du latin silva (salvert), dans la langue populaire ; et c'est à bois "réunion d'arbres " (germanique bosk : buisson, bois) que s'oppose d'abord la forêt effectivement réservée au Moyen Age à la chasse seigneuriale.

- LA CHAUME : Le terme s'appliquait au moyen âge à des terres peu propres à la culture, servant de pâturages aux bestiaux, comme communaux. Du latin calmis : hauteur dénudée, inculte.
- LES FAGUETS : Du latin fagus : le hêtre. Ancienne forêt de hêtres défrichée pour laisser place au hameau et aux champs exploités par les habitants.
- LE GRAND ESSART : Tout près des Faguets est une zone défrichée au milieu d'un bois. Les grandes périodes de défrichage se situent entre les XI et XIII èmes Siècles, période d'expansion démographique où seigneurs et abbés poussèrent les cultivateurs à augmenter leurs productions agricoles. Issu du bas latin exsartum dérivant de sarire, " sarder ".
- LA NAURAIE : Qui n'est pas un hameau mais le plateau entre Crémille et la route de la Roche-Posay était un lieu planté de noyers. Le nouras près de l'huilerie (idem). Issu du collectif nucaretum dérivant de nux, la noix.

à suivre...

Hommage

La 241^e Promotion de l'École de Gendarmerie de Montluçon incorporée le 22 janvier 2002 a, selon la tradition, choisi pour parrain le gendarme CUSSAGUET Gérard. Ce dernier est le grand père de Damien CUSSAGUET, élève de cette promotion, et le père de Bertrand CUSSAGUET de la Brigade de Pleumartin. En 1958, le gendarme Gérard CUSSAGUET est détaché avec son escadron en Algérie. Le 25 août 1958 il est mortellement blessé ainsi que 5 de ses camarades.

Le 18 juillet 2002 les élèves et leurs cadres ont organisé une manifestation à la mémoire de ce dernier au cimetière de Jaunay-Clan.



Pleumartin ville fleurie

La Municipalité remercie tous ceux qui ont fait un effort pour améliorer le cadre de vie de notre village ainsi que les preuves d'originalité.

Bravo à toutes et à tous, et rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles compositions.

Parfum et beauté

Qui a dit que les citronniers ne poussaient pas en terre poitevine ? Si, c'est possible. Demandez à Gilbert et Paulette. D'une hauteur de deux mètres, installé sous abri au plus froid de l'hiver, et en extérieur le reste de l'année, l'arbre fait l'objet de la part de leurs propriétaires de soins attentifs : ils peuvent en être fiers. Cette année, les branches croulent sous une centaine de beaux fruits bien jaune, des citrons exquis et parfumés.

Vous connaissez la tarte au citron , un pur régal pour les enfants !



A la découverte du sentier



Le sentier d'interprétation achevé récemment par la mise en place de panneaux d'informations à proximité de l'étang communal de St Sennery est une opération qui s'inscrit dans le cadre des compétences de la Communauté de Communes des Vals de Gartempe et Creuse. Elle traduit le souci des élus de prendre en compte notre richesse patrimoniale et environnementale.

Cette réalisation, conduite par le chantier d'insertion de la Communauté de Communes, permet dorénavant au public de découvrir la faune et la flore tout au long d'un parcours balisé. Ces panneaux délivrent aux visiteurs les informations nécessaires pour interpréter le milieu ou les monuments avoisinants.

La saison des champignons

Dès la fin de l'été, après une journée chaude et une nuit fraîche, on trouve dans les sous-bois un certain nombre de variétés de cèpes. Il en existe 4 espèces, cèpes de bordeaux (brun ocre), tête de nègre (brun bronzé) cèpes des pins (ton acajou) ou encore le cèpe d'été, pâle et au pied orné d'un réseau blanc.

Le cèpe de bordeaux est le plus réputé des bolets : ce champignon, considéré comme l'un des meilleurs par les amateurs, a une délicieuse saveur de noisette et offre de multiples variations culinaires. Il se développe en quelques jours et peut peser jusqu'à 1 kg.

Idée de recette classique et très simple à réaliser : **Cèpes à la Bordelaise.**

Escaloper les cèpes en lamelles régulières, les jeter dans une huile frémissante puis laisser cuire à feu moyen. Après cuisson, égoutter ces cèpes et mélanger ail et persil hachés menus, arroser d'un filet d'huile et laisser infuser 10 minutes à four tiède avant de servir. Cette recette peut être mise en conserves : stérilisation 1 h 30.



Communiqués

- EMMAÛS augmente sa collecte.

Désormais, ne jetez plus vos consommables bureautiques usagés !(cartouches d'encre , rubans etc...) EMMAÛS propose à cet effet des boîtes de récupération. S'adresser en mairie.

- **Liste électorale** : vous êtes nouveaux dans la Commune, si vous souhaitez vous inscrire sur la liste électorale, vous devez venir le faire en Mairie avant le 31 Décembre 2002 pour voter en 2003.

- **Recensement des jeunes** : Filles et Garçons, dans le mois de votre 16^{ème} anniversaire, vous devez venir vous faire recenser à la Mairie de votre domicile pour le Service National.

- Le Patrimoine des Communes de la Vienne

Présenté en coffret de 2 volumes, les 281 communes de la Vienne y sont répertoriées.

Vous pouvez les acquérir jusqu'au 31 décembre 2002 au prix de 64 €. S'adresser en Mairie.

- Permanences :

La FNATH 86 (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés)

tient sa permanence le 1^{er} jeudi de chaque mois au centre médico social à Pleumartin de 14 H à 16 H avec un conseiller juridique. Président : M. LEBEAU Roland 86210 ARCHIGNY.

L' **RSSAF** organise des permanences à la mairie de Châtellerault le 2^{ème} jeudi de chaque mois de 10 H à 12 H. Les entreprises, associations, particuliers employeurs peuvent bénéficier de cet accueil de proximité.

Calendrier des fêtes

OCTOBRE

Samedi	05	Loto de l'ACCA
Dimanche	20	Foire des Vendanges & Foulées
Samedi	26	Loto des A D M R

NOVEMBRE

Samedi	02	Fête d'Halloween
Mardi	05	Thé Dansant
Samedi	09	Loto de l' A.S.P.
Lundi	11	Armistice 1918
Samedi	16	Collecte de Sang
Samedi	16	Loto ASPRO Rugby
Dimanche	17	Banquet Sainte Cécile
Samedi	23	Loto des Parents D'élèves
Samedi	30	Concert de musique

DECEMBRE

Mardi	03	Thé Dansant
Samedi	14	Ste Barbe - Banquet des Pompiers
Samedi	21	Banquet de Noël du 3 ^e Age

DICTON :

*Brouillard d'Octobre,
Pluie de Novembre,
Beaucoup de bien du ciel
en Décembre !*



Rédaction: Les Membres du Conseil Municipal, le Secrétariat de Mairie, les Associations, l'École.
Saisie des textes: Y. Goutanier. Mise en page: E.Crespin. Photos: Pierre Mairé (Vue aérienne de l'église / tous droits réservés) , Mairie de Pleumartin, Mapad, AFN, École de football, E.Crespin.
Impression: Mairie de Pleumartin. Octobre 2002.